

# «La Justice va droit dans le mur»

**Plus de 400 avocats et magistrats étaient réunis à l'ULB hier pour les premiers États généraux de la Justice bruxelloise. Le constat? Il y a du pain sur la planche...**

**NICOLAS KESZEI**

*«J'ai envie de demander au ministre de la Justice ce qu'il fait, à part gérer le ministère de la parole et des promesses?».* Luc Hennart, président du tribunal de première instance, fut le premier à prendre la parole hier à l'occasion des premiers États généraux de la Justice bruxelloise, qui se tenaient à l'ULB. Et il a rapidement donné le ton. Les oreilles de Koen Geens, ministre de la Justice, ont sifflé.

## Faire confiance

On le sait, les sorties de Luc Hennart sont souvent virulentes et, pour le coup, il n'a pas failli à sa réputation. *«J'ai pris des médicaments pour tenter d'être aimable. Vous savez à qui je m'adresse; à celui qui préfère venir après la fête pour éviter qu'on ne la lui fasse»*, a-t-il adressé à l'attention de Koen Geens, retenu en commission à la Chambre.

Avant de présenter une série de projets mis en place par les magistrats, Luc Hennart a déclaré être prêt à relever le défi de la modernisation. Mais pour lui, la situation est catastrophique. *«Je veux demander au ministre de nous faire confiance. La maison brûle, mais ce n'est pas avec l'arrosoir troué avec lequel vous vous baladez que vous allez éteindre l'incendie»*, a conclu Luc Hennart, précisant que faute de moyens supplémentaires, la Justice va droit dans le mur.

## Note positive

Régine Boone, présidente du tribu-

nal francophone du travail de Bruxelles, a profité de ces États généraux pour dresser un état des lieux de sa juridiction. *«Je ne sais pas si on va dans le mur, mais on va dans l'inconnu»*, a-t-elle déclaré, sous forme de réponse à Luc Hennart.

Après s'être étendue sur le manque de locaux et sur la faiblesse du système informatique, la présidente du tribunal du travail a insufflé une note positive, saluant notamment la motivation des magistrats et du personnel de son tribunal et remerciant au passage un ancien greffier en chef néerlandophone qui, anticipant la scission d'arrondissement, avait formé une série de greffiers délégués.

En interne, les magistrats du tribunal du travail ont œuvré, matière par matière, en établissant une série de priorités, afin de résorber le retard judiciaire. Le message subliminal de la présidente était le suivant: ça ne va pas fort, mais on cherche des solutions. *«Nous ne pourrions pas tout résoudre nous-mêmes, mais nous pouvons apprendre à travailler les uns avec les autres, avec le soutien du SPF Justice et des services techniques»*.

## Bonne volonté

Patrick De Wolf, président du tribunal de commerce francophone de Bruxelles, confronté à un immense problème d'effectifs dans son greffe (4 greffiers sur un cadre de 19 sont nommés, soit un effectif de 21%), a dû prendre des mesures pour résorber l'arriéré. Parmi celles-ci, il a décidé de travailler à «greffe fermée» tous les après-midi. Cette décision, coulée dans un arrêté royal, a été attaquée devant le Conseil d'État par les avocats. Alors, en attendant, au tribunal de commerce, comme ailleurs, l'avancement des tâches doit beau-

coup à la bonne volonté des gens.

À la reprise des débats, devant un auditoire de plus de 400 avocats et magistrats, le bâtonnier Stéphane Boonen a résumé la teneur des discussions à Koen Geens, venu entendre les doléances. Le bâtonnier a insisté sur la nécessité d'instaurer un bon dialogue entre les différents acteurs de la Justice. Tout en saluant les différentes réformes entreprises par Koen Geens, Stéphane Boonen a réclamé des moyens supplémentaires au ministre de la Justice.

## 32 millions d'euros

*«Je veux bien que vous ayez besoin de moyens supplémentaires, mais au niveau du personnel, nous avons fait de notre mieux. En tout cas, on ne peut pas faire mieux»*, a entamé Koen Geens. Pour répondre aux revendications, le ministre de la Justice a pris le temps de résumer ce qu'il avait fait depuis son entrée en fonction.

*«J'avais promis de faire moins d'économies que dans les autres départements; on l'a fait. Puis, j'ai déclaré 820 mandats vacants. Sur 10.000, ce n'est pas rien. J'ai dit, on va renouveler tous les contrats à durée déterminée; on l'a fait. J'ai fait de mon mieux pour apurer l'arriéré financier des arrondissements; ça m'a permis de libérer 147 millions d'euros»*, a-t-il longuement expliqué. Il a également fait savoir que 32 millions d'euros allaient être consacrés au développement de l'informatisation de la Justice, une sorte de monstre du Loch Ness dont tout le monde parle, mais que personne n'a jamais vu. Après être revenu sur les grandes réformes en cours, Koen Geens s'est voulu rassurant. *«Pour restaurer la Justice à long terme, il faut travailler à la base. Je fais ce que je peux et personne ne me découragera»*.